



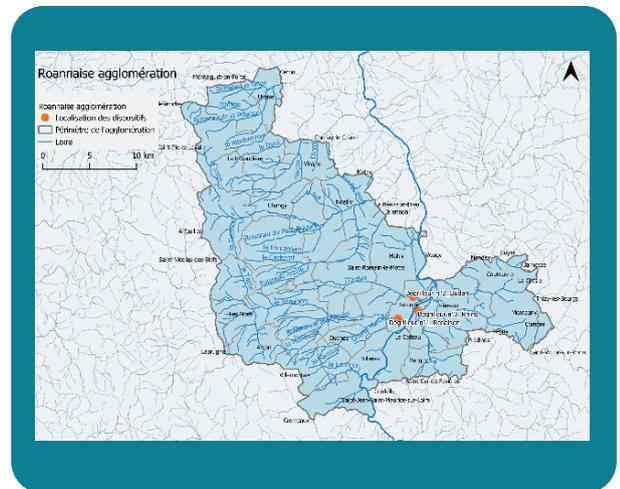
## Fiche projet

### Plan d'action pour la réduction des rejets de macrodéchets dans les réseaux d'assainissement de Roanne

## Contexte

La Roannaise de l'Eau syndicat du cycle de l'eau, assure un service public auprès d'environ 150 000 habitants, sur 80 communes, entre Loire, Rhône et Saône-et-Loire, Elle assure la production et la distribution d'eau potable, ainsi que la collecte et le traitement des eaux usées, tout en veillant à la préservation des ressources en eau et à la qualité des milieux naturels. En 2022, elle a initié un projet visant à réduire émissions de macrodéchets plastiques issus des systèmes d'assainissement.

<b>Acteurs</b>	Roannaise de l'eau
<b>Milieu</b>	Urbain
<b>Ouvrage</b>	Dégrilleurs
<b>Déchets ciblés</b>	Macrodechets
<b>Date installation</b>	Novembre 2024
<b>Budget</b>	397 600 €
<b>Financiers</b>	70% par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne



## Présentation du projet

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action national « zéro déchets plastiques en mer » (2020-2025) et pour faire suite aux Assises de l'Eau et du Plan Biodiversité, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne a lancé en 2022 un appel à initiative pour lutter contre les émissions de macrodéchets plastiques issus des systèmes d'assainissement. La Roannaise de l'Eau a été lauréate de cet appel à initiative avec un projet intitulé « Plan d'action pour la réduction des rejets de macrodéchets par les réseaux du système d'assainissement de Roanne ».

## Mise en œuvre

La Roannaise de l'Eau engage une mise en conformité progressive de son système d'assainissement pour limiter les rejets d'eau usées/pluviales. Pour cela, elle déploie progressivement une gestion dynamique des réseaux, de l'autosurveillance des Déversoirs d'Orage (DO), afin notamment d'anticiper les préconisations de la nouvelle réglementation européenne (DERU) en réduisant les rejets dans le milieu naturel tout en améliorant la connaissance des déversements. Parallèlement, des équipements (avaloirs sélectifs, à paniers et hydrodynamiques) limitant l'introduction de macrodéchets dans les réseaux sont installés en collaboration avec les gestionnaires de voirie, ainsi que d'autres équipements, déployés sur des points de rejet directs de macrodéchets dans le milieu récepteur. Les macrodéchets collectés seront caractérisés et quantifiés, et une campagne de sensibilisation sera menée de 2024 à 2026 pour mobiliser les acteurs concernés.

## Descriptif

### Déversement par les DO :

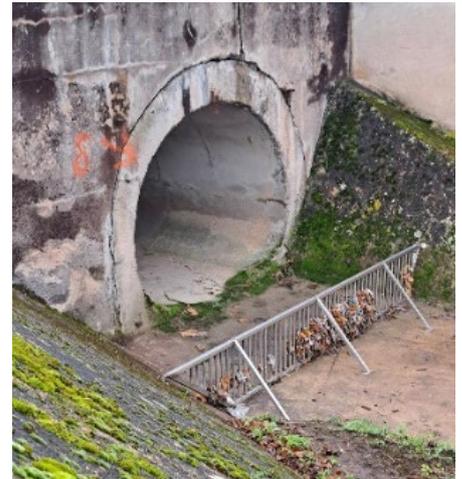
- Stockage par gestion dynamique du réseau via des vannes hydrodynamiques (F-Reg).
- Connexion des vannes aux données météorologiques pour une meilleure adaptation aux événements climatiques (ex : anticipation des fortes pluies en déchargeant le réseau ou en stockant l'eau).

### Limitation des eaux claires parasites :

- Réduction de la quantité d'eaux claires parasites entrant dans le réseau unitaire par la déconnexion afin de favoriser leur infiltration et/ou leur stockage.
- Vérification des apports externes (sources, ruisseaux) afin d'éviter des volumes d'eau supplémentaires dans le réseau unitaire.

### Pose de dégrilleurs pour la captation de macrodéchets :

- Installation de dégrilleurs "maison", en aval des DO, soit enterrés soit placés directement au point de rejet.
- Installation de 9 dégrilleurs d'ici fin 2025.
- À décembre 2024 : 3 sites étaient déjà équipés :
  - 1 en aval du DO et en amont de la sortie dans la rivière « Le Renaison ».
  - 1 en aval d'un DO rejetant dans la rivière « L'Oudan ».
  - 1 en aval de 2 DO au niveau d'un relèvement intermédiaire qui se jette dans la rivière « Les Rhins ».



*Dégrilleur installé sur DO rejet Oudan*

### Maintenance des dégrilleurs :

- Installation permanente, vérification régulière des dispositifs par les équipes d'exploitation.
- Nettoyage et prélèvements pour la caractérisation des macrodéchets.
- Caractérisations réalisées par le LEESU et en interne.

### Dimensions des dégrilleurs :

- Hauteur maximale : 0,7 m (en cours de validation) pour éviter colmatage et remontée dans le réseau.
- Écartement des grilles : 5 cm (ajustable selon les résultats des campagnes de mesure).
- Adaptation sur mesure à chaque DO en longueur et largeur.
- Télésurveillance des DO équipés.

### Actions de communication et sensibilisation :

- Création d'outils d'information : flyers, plaques aux avaloirs, site « témoin », etc.
- Communication : auprès de la presse, du grand public, des scolaires, des industries et des services techniques. Utilisation des canaux communaux de communication (bulletins municipaux, etc.).
- Participation aux manifestations locales avec sensibilisation dédiée.
- Visites de la station d'épuration de Roanne avec un discours spécifique sur les déchets jetés dans les réseaux.
- Personnalisation des avaloirs avec des messages de sensibilisation.
- Création d'une campagne de communication visuelle dédiée à la sensibilisation.

## Résultats et enseignements

 Les résultats et valorisations seront disponibles prochainement.